

PROMOUVOIR LA SANTÉ POUR TOUS LE POUVOIR D'AGIR



**CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE
D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)
À LA CONCERTATION SUR LA STRATÉGIE
NATIONALE DE SANTÉ**





Madame la Ministre des solidarités et de la santé a annoncé le 18 septembre dernier le lancement des travaux pour la Stratégie nationale de santé (SNS)¹. La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) souhaite concourir à cette réflexion. Elle veut être, avec les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) qu'elle représente, un contributeur actif et constructif dans le champ de la promotion de la santé et de la prévention, première priorité annoncée².

Dans ce document sont présentées les orientations majeures de la Fnes et des Ireps en cohérence avec la SNS ainsi que leurs capacités d'intervention et de mobilisation. Ce document insiste sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les politiques publiques dans ce domaine et enfin il propose la mise en place d'actions rapides et concrètes en lien avec les principaux axes de la SNS, suite aux échanges récents de la Fnes avec le Ministère des solidarités et de la santé.

¹ Lancement des travaux de la Stratégie nationale de santé 2017

<http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/lancement-des-travaux-de-la-strategie-nationale-de-sante-2017>

² Compte rendu du Conseil des ministres du 30 août 2017 : La stratégie de prévention en santé

<http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2017-08-30/la-strategie-de-prevention-en-sante>

NOTRE MOBILISATION POUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

VOICI LES INITIATIVES CONCRÈTES QUE NOUS AVONS PRISES :

- Lors de la campagne présidentielle, la Fnes a fait un certain nombre de propositions³⁻⁴ qui rejoignent celles formulées par Madame la Ministre lors de ses interventions récentes.
- Au cours des dernières semaines, notre Fédération a entamé un dialogue avec Lionel Collet (Conseiller spécial), la Direction générale de la santé (DGS), le Secrétariat général et les ARS (réunions des Directeurs de la santé publique et des responsables des Projets régionaux de santé).
- Par ailleurs, plusieurs membres de notre Fédération participent activement aux instances qui ont été sollicitées pour apporter leur contribution à l'élaboration de la future SNS, tant au niveau du Haut conseil de la santé publique (HCSP) que de la Conférence nationale de santé (CNS).

Au cours de ces échanges et dans ces documents, nous avons souligné l'importance de plusieurs orientations clefs pour assurer la santé et le bien-être des Français :

Avoir une politique de santé (prévention et soins) autour des grandes priorités de santé publique, dans une approche intersectorielle et donc interministérielle.

L'annonce d'un Plan national de santé publique, d'une part, et « l'activation » du Comité interministériel de la santé, d'autre part, nous apparaissent comme deux initiatives essentielles. Dans cette perspective, les Évaluations d'impact sur la santé (EIS) sont des démarches que nous sommes en capacité de promouvoir et de développer avec les collectivités territoriales et en lien étroit avec les ARS.

Avoir de grandes orientations nationales mais également mettre en œuvre une politique de santé de proximité, au plus près des besoins des Français.

L'articulation de la Stratégie nationale de santé avec les Projets régionaux de santé, débattus actuellement dans les territoires, va dans ce sens. Par ailleurs, la Fnes, associée à l'École des hautes études en santé publique (Ehesp), au Ministère et aux ARS, est mobilisée autour du développement des Contrats locaux de santé, outils structurant cette politique de promotion de la santé de proximité. Ces orientations nous semblent à même de lutter efficacement contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

³ Promouvoir la santé : le pouvoir d'agir

<http://www.fnes.fr/wp-content/uploads/2017/03/Propositions-questions-Fnes-Pr%C3%A9sidentielles-2017.pdf>

⁴ Baudier F, Ferron C et Demeulemeester R : Santé publique, promotion de la santé et élection présidentielle en France : franchir le mur des bonnes intentions, Santé publique, Santé Publique, 2017/2 (Vol. 29), p153- 155

<https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2017-2-page-153.htm>

Développer une politique d'innovation permettant de s'appuyer sur la recherche et la formation pour renforcer la qualité et l'efficacité de la promotion de la santé et de la prévention, mais également éclairer les décideurs sur les actions probantes ou prometteuses.

La création d'un service sanitaire pour les futurs professionnels de santé sera l'occasion de les former dans le cadre d'une approche concrète de la santé publique et de la promotion de la santé. De plus, les nouvelles formes d'organisation de la santé sur les territoires, à travers les maisons de santé pluridisciplinaires, sont des terrains propices au développement de la recherche en soins de santé primaire et en promotion de la santé. La Fnes et les Ireps sont déjà engagées dans des partenariats avec des équipes universitaires pour mettre en œuvre des formations et des projets de recherche interventionnelle en promotion de la santé. En lien avec l'activité documentaire du réseau des Ireps, il est également possible de rendre accessible les données scientifiques aux acteurs et décideurs (courtage de connaissance). Nos structures peuvent donc être très rapidement opérationnelles pour renforcer ces dynamiques promues par Madame la Ministre.

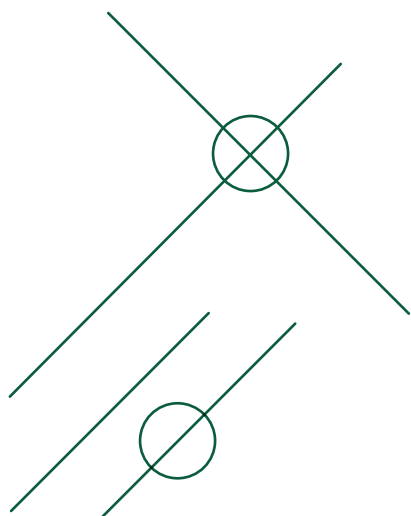
LES INSTANCES RÉGIONALES D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE MOBILISATION SUR LE TERRAIN AU QUOTIDIEN

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce aux Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) réparties sur l'ensemble du territoire national (métropole et outremer)⁵.



Les Ireps exercent plusieurs missions : la formation, le conseil méthodologique, l'évaluation, la documentation et l'élaboration d'outils d'intervention, la communication, le transfert de connaissances issues de la recherche, l'appui à la programmation des politiques de santé publique et la coordination de dispositifs ou de projets. Ces activités sont déployées au sein de différents milieux de vie : écoles, entreprises, prisons, établissements de soins, maisons de retraite, etc. et à différents niveaux territoriaux, du quartier à la région. Les thématiques abordées sont diverses : alimentation et activité physique, consommations à risque et addictions, vie affective et sexuelle, promotion de la santé mentale...

⁵<http://www.fnes.fr/>



LES IREPS EN QUELQUES CHIFFRES

500 salariés (dont près de la moitié dispose d'un haut niveau de qualification (Master ou Doctorat) et autant d'administrateurs mobilisés.

3 500 accompagnements méthodologiques et **plus de 8 000 personnes formées chaque année** pour renforcer la qualité et la pertinence des actions de promotion de la santé et de prévention.

21 000 acteurs de la promotion de la santé et de la prévention accueillis tous les ans dans les centres ressources en région et dans les antennes départementales.

120 000 documents et outils référencés et **plus de 500 000 prêts réalisés**.

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC À RENFORCER ET À CONSOLIDER POUR DÉVELOPPER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

La Fnes et les Ireps exercent une mission de service public :

- pour la Fnes, auprès du Ministère des solidarités et de la santé, de Santé publique France mais également d'autres Ministères (comme la Justice) ou Instances (comme les régimes d'Assurance maladie) ;
- pour les Ireps, auprès notamment des ARS, des collectivités territoriales ou des CPAM.

Plusieurs rapports (anciens comme récents, le dernier a été publié il y a quelques jours par l'OCDE⁶) relèvent la persistance des faibles budgets consacrés à la prévention dans notre pays. La précarité de ces financements fragilise les plans, programmes ou actions devant s'installer sur la durée pour être efficaces. Le soin et le médico-social ne sont pas dans cette situation d'instabilité constante pour assurer leur mission de service public.

C'est la raison pour laquelle la Fnes souhaite engager des échanges avec le Ministère des solidarités et de la santé afin d'aboutir à une stabilité des financements de la Fnes et des Ireps. Le but est d'exercer dans la continuité les missions de base qu'elles assurent au quotidien auprès des décideurs, des professionnels et de la population.

⁶OCDE : Étude économique de la France 2017 (<http://www.oecd.org/fr/france/etude-economique-france.htm>)

DES PROPOSITIONS POUR LE COURT TERME

Au regard du contenu des premiers échanges avec le Cabinet de Madame la Ministre et des trois axes retenus pour la SNS, la Fédération propose de soutenir la réalisation de ces trois axes par les modalités d'intervention suivantes :

1. Relancer une vraie politique de prévention [et de promotion de la santé] dans notre pays

Objectif : Mettre en place dans des conditions d'efficacité maximale le service sanitaire pour les étudiants en santé

Méthode : Former et outiller les étudiants dans la mise en œuvre de leurs interventions, en lien avec les associations comme la Fage

Opérationnalisation : Accompagner la mise en place du service sanitaire

(1) En diffusant un référentiel synthétique rappelant les principes et modalités d'intervention efficaces (notamment en milieu scolaire, auprès d'enfants et d'adolescents) ;

(2) En proposant une offre de formation- action des étudiants ;

(3) En mettant à leur disposition des outils pédagogiques validés et appropriés aux populations et milieux d'intervention.

2. Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à une offre de santé de qualité

Objectif : Développer les actions sur les déterminants de la santé

Méthode : Mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (notamment les collectivités territoriales) réunis au sein des Conférences régionales de la santé et de l'autonomie et développer leurs capacités d'agir

Opérationnalisation : Organiser des journées de mobilisation centrées sur :

(1) Une identification partagée des déterminants de la santé des populations dans les territoires ;

(2) Des démonstrations de modalités d'action possibles ;

(3) L'objectivation de pistes d'intervention et la mobilisation des ressources - institutionnelles et associatives - existant dans les territoires.

3. Innover pour transformer notre système de santé, en s'appuyant sur les professionnels et en réaffirmant la place des usagers

Objectif : Activer la démocratie en santé de proximité et la participation citoyenne en s'appuyant sur les outils numériques

Méthode : Mettre en place et évaluer des expérimentations ancrées dans des projets territoriaux existants

Opérationnalisation : en appui sur les Agences régionales de santé et en lien avec les Territoires de soins numériques

(1) Identifier des communautés de vie où une dynamique participative existe déjà sur des sujets indirectement liés à la santé (réseau de soutien à la parentalité, partage d'informations citoyennes...) ou dans le cadre des CLS ou des ASV ;

(2) Constituer des comités de pilotage multi-acteurs ainsi que des réseaux partenariaux ;

(3) Construire des démarches associant l'utilisation de modes de communication multisupports numériques à des temps en présentiel, les deux modes de mobilisation de la population se renforçant mutuellement ;

(4) Déployer les démarches et les évaluer en mobilisant les outils de la recherche interventionnelle.

**POUR CES TROIS PROPOSITIONS,
LA FNES ET LES IREPS
SONT EN CAPACITÉ D'ÊTRE
OPÉRATIONNELLES RAPIDEMENT ET
D'ÉTABLIR UN BUDGET CORRESPONDANT.**



fnes

*Fédération Nationale
d'Éducation et
de promotion de la Santé*

**Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord
20 avenue George Sand
93210 Saint-Denis
Tél. 06 58 49 60 82**

www.fnes.fr